



ACADÉMIE DE STRASBOURG

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECTORAT DE L'ACADEMIE DE STRASBOURG

Service de l'accompagnement des personnels et d'appui aux services RH
Mission handicap – 03.88.23.38.65 – MR
27 boulevard Poincaré, 67000 STRASBOURG

Le recteur de l'académie de Strasbourg,

Vu les articles L. 131-8, L. 352-1 à L. 352-4 et L. 352-6 du Code général de la fonction publique ;

Vu les articles R. 352-5 à R. 352-36 du Code général de la fonction publique ;

Vu la circulaire académique relative au recrutement par la voie contractuelle des bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) pour la rentrée scolaire 2026 du 5 décembre 2025

Arrête :

Article 1^{er} : La commission chargée de la sélection des dossiers et de l'audition des candidats BOE au recrutement par la voie contractuelle des professeurs des écoles du Bas-Rhin est composée comme suit :

- Madame Marie ROGLER, présidente, adjointe au directeur académique, chargée du 1^{er} degré – Direction des services départementaux de l'éducation nationale du Bas-Rhin
- Madame Juliette ROYE, cheffe de division 1^{er} degré par intérim – Direction des services départementaux de l'éducation nationale du Bas-Rhin
- Madame Marion ROVERE, correspondante handicap – Rectorat de Strasbourg

Suppléante :

- Madame Nathalie GROUT, cheffe du service de l'accompagnement des personnels et d'appui aux services RH – Rectorat de Strasbourg

Article 2nd : La secrétaire générale de l'académie est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 28 avril 2026

Pour le recteur et par délégation,
Le secrétaire général adjoint,
Directeur des ressources humaines


Grégory Réghioua